VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

UN HOME

CHARMANT.

Coin Nord-Est

DES RUES

Canal et Pierce.

SUCCESSION

De James Campbell Walker.

Cour Civile de District pour la paroiss d'Orléans — Division C — No 57,074.

l'acquéreur paiera comptant. Acte de vente pardevant A. J. Villere, notaire public. E. CURTIS Encanteur. 17 nov-17 20 22 27-4 de 4 11 17 18 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

COMBINAISON:

PROPRIÈTES

D'Affaires et Résidences

Résidences au-dessus. 612, 614 et 616 rue Girod. Près Camp.

PAR E. CURTIS. Encanteur—Bureau,
vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—
En vertu d'un ordre de la Cour Civile de
District pour la paroisse d'Orleane, Division
D, Hon. N. H. Rightor, juge, daté et signé le
27 octobre 1888, et à moi adressé, je procé

MARDI, 20 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Prop: iétés Foncières, No 840 rue

ommuno...
No 1. Une portion de terre, ensemble nvec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier D'etrict de cette ville

et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier D'atriot de cette ville dans l'itet compris entre les lues Ste Marie on Church, Girod, Julie et Camp, formant l'encoig.ure des rucs Girod et Ste Marie ou Church, et mesurant, p'us ou moins, en mesure américaine, cinquante-quatre (54) pieds de face à la rue Ste-Marie ou Church sur scixante (60) pieds six (6) pouces et une demie (1/2) ligne de profondeur et de face à la rue Girod, entre lignes l'arallèles. Et unt la même propriété acquise rar ledit Meux, de Mue Fannie L. Boyle et Mue Sidney H. Thayer, par acte passé le ler avril 1882, pardevant James Fahey, anciennement notsire public et enregistré en C. O. B. 116, fo 173.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en briques solidement héties, trois étages, les rez-de-chaussées desquelles sont convensbles pour magasine, et les prem er et deuxième étages subdivisés en belles chambres, vestibules, etc. Ces bâtisses rapportent \$40 par meis chaque,

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

PRIX LES PLUS BAB, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN-

Paul & Gurley,

ANNONOR JUDICIAIRE. La propriété No 1172 rue du Camp.

Camp.

DAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL
Encanteur—Bureau No 727 rue Commuse—MARDI, le 27 décembre 1898, à midi,
à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue
Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, fuge de la Cour Civile de Diatrict pour la paroisse d'Orléans, Division E,
daté le 21 novembre 1898 in re, suscession
de Catharine Niedergang, épouse de J. M.
Jacquier, No 42.826 du dossitr de la dite
cour, ilsera vendu aux enchères publiques:
Un certain lot de terre dans le Premier Distriet de c..te ville, dans l'ilet borné par les
rues Erato, Magas ns, Camp et Gairanié désigné par la lettre B, sur un plan par Joseph
Pilié, daté le 26 avril 1833, et meeurant 31
pieds 11 praces et 2 lignes de face à la rue du
Camp sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de
profondeur entre lignes parailèles. Ensemble
avec les améliorations connues comme le No
1172 rue du Camp.
Conditiors—Comptant. Acte de vente aux
frais de l'acquéreur pardevant J. Zach Speazing, notaire.
22mov - 22 27—déc 4 11 18 25 26 27

ANNONOR JUDICIAIRE. PROPRIÈTE **COMMERCIALE # CHOIX**

Dépôts de chemins de fer, Raftuerie et Hangars, et touchant à la Crescent City Ricel Mill Company, connu

LE MAGASIN EN BRIOUES DE VALEUR

A QUATRE ETAGES. No 515 rue Toulouse, entre les rues

Denx grands et substintie's

MAGASINS en briques à trois étages, Nos 512 et

516 rue Jeffereon, B'étendant et contigue dans le fond au ausdit magasin de la sue Toulouse. Spierdide localité pour le débit des marchandiscs en gros, Entrepôts ou autres industries nécessitant des terrains spacieux avec améliorations

In re Crescent City Rice Mill Co.

No 51,809—Cour Civile do Districo pour la parousse d'Orleans-Division A.

PAR PAUL & GURLEY— Albert Paul
Encanteur—Bureau No 727 rue Com
mune—Le JEUDI, 29 décembre 1898, à midi
à la Boarse des Propriétés Foncières, No 840
rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon.
George H Théard, juge de la Cour Civile de
District, pour la paroisse d'Orléans, Division
E, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Elha, juge
de ladite Cour, Division A (maintenant en
congé), en lata du 20 aentembre 1897. éans congé), en late du 20 septembre 1897. Cans l'affaire et pour le compte du Crescent City Rice Mill Company vs leurs créanciers, il sera vondu à l'encau.

vendu à l'encau—

1º Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second Disuriet de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse. Décatur. Chartres et Jefferson. désigné par le numéro 6 sur un plan de Bugrol le 28e jeur de mars 1829 et ennexé à un sote passé pardevant F-lix De Armas ancien notaire le 18 mai 1831, le dit lot mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rès Toulouse sur 79 pieds 6 pouce de profondeur sur la ligne des lots 3, 4 et 5 et 79 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 3 pouces de la resultain de l'autre ligne de côté et 26 pieds 3 pouces de la resultain de l'autre ligne de côté et 26 pieds 3 pouces de la regeu dats le find. Les améliorations connues par le luméro municipal 515 rue Toulouse.

2º Un autre lot de terre, avec les bâtisses

20 Un autre lot de terre, avec les bâtisses a an éliorations qui s'y treuvent, situé dans 2) Un autre lot de terre, avoc les bâtiases et am éliorations qui s'y treuvent, situé dans les mêmes district et liet, que la propriété cidessu- décrite, désigné par le No 7, attaché à un acte passé le 20e jour de mai 1829 pardevant Félix De Armas aucien notaire, mesurant en mesure américaine 30 pieds de fa e à la rue Jefferson par une profondeur de 59 pieds 8 ponces, borné par les l-ts 1 et 2 et partie du No 3 sur un côté et sur l'autre par la propriété maintenant ou au iennement appartenant à Solomon Sacerdote.

2º Un autre lot de terre, avec les bâtiases et an éliorations qui s'y travent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété dans les mêmes décrite, désigné par le No 7, attaché à un acte passé le 20e jour de mai 1829 pardevant Fèlix De Armas actien notaire, mesurant en mesure américaine 30 pieds de fa e à la rue Jefferson par une profondeur de 59 pieds 8 pouces, borné par les l'ets le t 2 et partie du No 3 sur un côté et au l'autre par la propriété maixtenant ou an iennement appartenant à Solomon Sacerdote.

3º Un autre lot de tetre dans les mêmes district et ilet que les suscits, désigné par le los 550 et mesure 30 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell et 39 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la citat de serve mesure 30 pieds 10 pouces de près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 1 lignes et Bell dans 1 s itets 20 et annexés a un acte passé pardevant F. de Armas, arcien notaire, le 17 dé embre R. De partenant à S. Herman, et 68 pieds 11 puces au ligne le séparant de la propriété anciennement appartenant à S. Herman, et 68 pieds 11 puces aur le ligne le séparant de la propriété appartens au à ligne le séparant de la propriété appartens au à l'en de la mentionnée, et 28 pieds un le ligne du foud, le séparant de la propriété appartens au à P. Avegno, avec l'uasse d'une allée commune, designé sur le dit par, meautant 4 pi-ds de face à la rue Bell et 131 pieds 6 pouces 5 lignes aur le côté le plus près de la rue Bell et 131 pieds 6 pouces 1 lignes aur le côté le plus près de la rue Bell et 131 pieds 6 pouces 1 lignes aur le côté le plus près de la rue Bell et 30 pieds 0 pouces 1 lignes du foud, le séparant de la propriété anciennement appartenant à S. Herman, et 68 pieds 11 puces aur le côté le plus près de la rue Bell et 319 pieds 0 pouces 1 lignes du se le connu par la vouce de

rant 4 pi-da de face à la rue Jefferson par 51 pieds 7 1/8 pouces.

Les améliorations sur les lots 2e et 3e décrits consistent en les megasins en briques à tons étages Nos 512 et 516 res Jefferson.

Cond'tions — Un tiers ou plus comptant et la balance (s'ily en a) à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 0/0 d'inierét à partir de la date jusqu'an palement final; ersemble avec toutes les clanses usuelles de sécurité. Acte de vents aux frais des acquér-urs perdevant W Morgan Gurley, notaire. Un des ét de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication.

27 nov-27-dec 4 11 18 25 29



Jean Lier.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Dismants, Orfevrerie, Lunettes, et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'ar- 💥

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE. No 57,138—Divisian E, Cour Civile de Dis trict pour la Paroisse d'Oriéans. Mary E. McNeil et als. vs James P. Bowlen et als. VENTE EN PARTAGE.

Splendide résidence à deux étages, bien située 1:24 avenue Jack-son, entre Magasins et Camp. proximité de toutes les commodités telles que chars électricques, etc., prête pour un occupant, sur le cété de l'ombre d'une avenue bien paver.

JEUDI, 13 JANVIER 1899, A MIDI, à la Bourse des Propriétés Fon-cières, No 840 rue Commune. cières, No 840 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen—En vertu d'un ingement et d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 novembre 1898, et signé le 23 novembre 1898, dans l'affaire de Mory E. McNeil et als vs James P. Bowlen et al., dossier No 57,138, le dit ordre étant à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan—

Un certain lot amé ioré, situé dans le Qua-trième District de cette ville, dans l'ilet bo né par les rues Jackson, Philip, Camp et Maga-sins, ledit lot étant composé de tout le lot No 22 et une partie du lot No 23 dudit ilet et désins. ledit lot étant composé de tout le lot No 22 et une partie du lot No 23 dudit itle et déaigné sur un p'an fait par C. A. Hedin, voyer, le 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de J. R. Beard, notaire. Le lot No 22 meaurant à peu près 32 pieds 5 pouces et 314 d'ure ligne de face à la rue Jackson par 128 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et la portion du lot No 23 meaurant 4 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et est pròs du côté le plus près de la rue du Camp et touchant le lot No 22.

Les améliorations consistent en une résiden ce ne bois à deux étages syant corridor, salons, salle à manger, cuisine, chambres de bains et ciuq chambres à coucher. La maison est mainter aut prête pour un occupant, les clefs sont à nos bureaux.

Conditions — Un tieis ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la teste à un et deux ans les ciedit à 8 pour cent d'intérêt avec touces es clauses usuelles de garantie.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjud'cation.

10 déc—10 11 18 25 — janv 18 9 10 11 12

John J. Castell & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Sylvanie Weingartner vs Mile Rosal Weingartner et Als.

Splendide Cottage faisant face au Bayou St Jean, connu comme le No 1218 rue Moss-

Deux beaux lote sur la rue Mose, hui lote sur la rue Bell. Trois splendide lets sur l'avenue Hagan. Trois splendides lots sur la ruc St. Philippe.

PAR JOHN J. CASTELL & Co.—John J.
Castell Encanteur, bureau 826 rue Commune—Il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI. 21 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs No 717 rue Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 novembre 1898 et signé le 15 novembre 1898 ; ar IHon T. C. W. Elis, juge de la Cour Civile de District pour

le 15 novembre 1898 ; ar l'Hon T. C. W. Elis, jurge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, les propriétés suivantes à savoir—
Un certain morce 20 ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis par Grandjean. Daney & Waddill, voiers, en date du 3 janvier 1893, lequel morcetu ou portion mestre 174' 11' 1'' de face à la rue Moss par une profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue DeSisto de 383' 0' 0'' courant en travers de l'ilet et par une première profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue Bell de 131' 6' 7''', ensuite 60 pieds vers la ligne la plus rapprochée à la rue Bell de 131' 6' 7''', ensuite 60 pieds vers la ligne la plus près de la rue Bel, ensuite sur la ligne la plus près de la rue Bel, ensuite courant 129 pieds vers l'avenue Hagan, ensuite courant 30 pieds vers l'avenue Hagan, ensuite sourant 50 pieds 8 ponces sur l'avenue Hagan, dans les ilets 465 (4 466 . Les améliorations consistent en un joit cottage contennant 5 chambres et un vestibule avec cuisine contennat 3 chambres, giande serre et dépendances et portant le No 1218 rue Moss.

20 Un certain merceau on portion de terre

lignes dans le fond daus les l'ets Nos 465 et 466.

4º Cinq lots de terre connus comme lois 3, 4, 5, 6, 7 sur un devis fait par Grandjean, Dancy & Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant chacun 30 pieds 0 pouce et 0 ligne de foce à la rue Bell par une profondeur entre lignes parallèles de 12º pieds 0 pouce 0 ligne dans es ilets Nos 465 et 466.

5º Un certain morceau ou porten de terre conun par le No 8, sur un devis fait par Grantigean, Dancy et Waddell, et mesurant 30 pieds 1 1 ouce 5 lignes de face à l'avenue hagan par une profondeur irrégulière de 120 pieds 0 pouce 0 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell, et 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la pueds dans le fond.

8º Un certain morceau ou portion de terre

e 100 d. 6° Un certain morceau ou portion de terre 6º Un certain morceau ou portion de terre connu p.r le No 9, sur un devis fait par Grand-jean. L'aney et Waddill, voyers et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan, aur une profondeur iriegulière de 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la pluarapprochée de la rue Bell et 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soro et 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond.

VENTES A L'ENCAN.

John J. Castell.

près de l'avenue Hagau, et 32 pieds 0 ponce et 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 ponces 2 lignes dans le fond dans l'itet 464.

10° Un certain morceau ou porties de terre conus par la leitre B sur un plan fait par Grandje un Dancy et Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Bell, sur une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 1 ligne dans le fond; llet 464.

11° Un certain worceau ou portion de terre connu per la leitre D sur un devis fait par Grandjenn Dancy et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes de face sur la rue Bell par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 5 lignes aur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 2 ligne dans le fond, ilet No 484.

12° Un certain morceau ou portion de terre contu par la lettre F sur un devis fait par J Graudiean, Dancy & Waddill en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 2 ligne dans le fond, ilet No 484.

12° Un certain morceau ou portion de terre contu par la lettre F sur un devis fait par J Graudiean, Dancy & Waddill en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 5 lignes sur un ligne la plus pès de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond dans l'îlet 464.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an. Les actes de vente devant contair les causes us elles com, renant les privilèges, etc., du vendeur et les billets serent divisée de façon à faciliter le partage final entre elles. Dix pour cent siront requis au moment de la vente.

Acte de v. nt.- aux frais des acquéreurs, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété Vacante de Valeur. Près du City Park. Succession de Pierre N. Canterou.

No 50,695—Cour Civile de District pour la

Termes et Cond.tiona.—L'acquéreur devra payer ou assumera le paiement de deux hillets à erdre faite par Mme Corinne Lonise Walkor à son propre ordre et endossés par elle, datés le 26 novembre 1895, pour \$1000 ohacun, avec 7 pour cent d'intérêt par an du 26 novembre 1897, jusqu'au paiement; garantis par lien du vendeur et hypothèque, d'abrès un acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire public; et l'acquéreur devra aus-i assumer le palement d'un bi-let pour \$875, fait par Mme Corinne Louise Walker, daté le 25 mars 1897, dà le 25-28 mars 1899, portant intérêt à utaux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, sur lequel l'intérêta été payé jusqu'an ler avril 1818; assumera aussi le paiement d'un bi-let de \$875 fait par Mme Carinne Louise Walker, daté 25 mars 1897, du 25-28 avril 1900, avec intérêt à 7 pour cent par an de sa date. paroisse d'Oriears.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—
Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau
No 842 rue Commune, le MARDI, 10 janvier
1899, à midi à la Bourse des Propriétés
Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique en vertu
et conformément à un ordre de l'Hon. F. A.
Monroe, juge de la Cour Civile de District
pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 décembre
1899, et rendu dans la suedite succession— 1° Une certaine portion de terre enseignu-re des rues Alexander et Oriéans, composée des parties des lots Nos-10 et 12 dans l'let borné par les rues Alexander, Oriéans, Ste Anne et Murat, mesurant 21 picia 4 ponces 4 117 'ignes de face à la rue Alexander : ur 62 pieda 10 pouces 5 lignes de profondeur et de façade à la rue O'léans La 1ue Alexander est parfaitement pavée et est la principale rue pour se rendre au Paro de ville. ker, daté 25 mars 1837, du 25 28 avril 1900, avec intérêt à 7 pour cent par an de sa date, 25 mars 1897, suiet à être renouvelé et le palement du principal s'étendant à l'opton du faiseur, pour un an de leur maturité et n'excédant pas deux ans sur le paisment au poiteur ou porteurs dudit bille, de tout intérêt actuellement accoru et dû à la date de la maturité des hillets. Assumers aussi le naiement d'on billet.

ILET ATTENANT AU CITY PARK. ILET ATTENANT AU CITY PARK.

2. Une portion de terre, de forme irrégulière, dans le Denxième Di-trict de cette ville, sur le Côteau de la Métairie, borné par le Chemin de la Métairie, les rues St Pleure, Toulouse et Anthony, et l'arrièle de (le City Park) la propriété appartenant autrefois à Louis Allard, mecurant 409 pieds 2 pouces et 6 lignes de face au Chemin de la Métairie, 731 Pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Anthony, 74 pieds 9 pouces au la ligne du fond, formant la ligne de démarcation estre le Fauhourg Jackson et la rropriété de Louis Allard, maintenant le City Park.

Conditions—Comptant, l'acquéreur de vant faire un dépét de 20 pour cent pour lier la vente. Attes devente pardevant Fred Zengel, Fsq., notaire public, aux frais de l'acquégel, Fsq., notaire public, aux frais de l'acqueeur. 10 dec—10 11 18 25-jan 1 8 à date.

Louis A., Richards.

ANNONCE JUDICIAIBE.

Attention Brasseurs, Spéculateurs et Marchands. Vente de Marchandises non réclamace, A l'entrenot Daisy, situé rue Nord Peters, entre les rues Julia et St Joseph. JEUDI, le 22 décembre 1898, à 10 h. A. M. L'N vertue de l'arte No 139 de l'assemble e L'générale de l'Etut de la Louisiane de 1898 intitulé un rete autorisant la vente par (ware-housem n Railroad Cempany) et de toutre

housem n Railroad Company) et de toutes marchandisse non réclamées et régularisaut la disposition de cola, etc.

A l'entrepôt ci-dessus nommé à l'houre et endroit et pour le compte de qui cela concerne, je procèderai à la vente à l'encan des marchandisses etc., suivantes à savoir.

[19] dix-neuf caisses de cirage.

[1] une grosse caisse de cirage noir.

[1] une grosse caisse de cirage noir.

[1] une caisse de calres pour poitraits.

[1] une caisse de verres.

[1] une caisse de chaissettes.

[1] une caisse de oordage.

1] une caisse de chaussettes.
1] une caisse de oordage.
(21) vingt-une caisses de boites automatiques représentant les courses, comprenant sept machines complètes manufacturees par la compagnie de machines automatiques.
Conditions—Comptant.
LOUIS A. RICHARD, Encanteur.
N. B. Le filtre ci. less as meutionné est importé étest évalué à \$3,500. Les acquérours de toutes ces marchandises doivent enlever leurs marchand ses le même jour de leur achat.
11 déc - 11 18 19 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer, un partage MARDI LE 10 JANVIER 1899.

MARDI LE 10 JANVIER 1899.

Propriété de Cheix du Troisième
District.

DAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—
Bure iu No 629 rue Commune, le MARDI,
10 jenvier 1899, à midi, à la Bourse des
Propriétés Funcêres (Encanteurs). Nos
840 et 842 rue Commune, près de la
rue Baronne, en vertu de et en obéissance
à un ingement rendu le 5 décembre 1898 et
signé le 9 décembre 1898 par l'Hon. F. A.
Monroe, juge de la Cour Civile de District
pour la parosas d'Orlôans, Division C. dans
l'affaire intitulée Mme Veuve Phil'y Voland
vs Anthony Duvie et als No 57,437 du docket
de la susdite Cour. à l'enchère publique il
sera vendu la suivante déc-ite propriété, à
savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec

Hagan, aur une profondeur intégulière de 122 pieds 9 ponces 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bell et 125 pieds 7 ponces 5 lignes aur la ligne la plus près de la rue De Sovo et 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond.

70 Un certain morcean ou portion de terre connu par la le No 10 sur un devis fait par gan par une profondeur irrégulière de 125 pieds 7 ponces 5 lignes eur le côté le plus près de la rue Bell et 128 pieds 5 ponces 4 lignes aur le côté le plus près de la rue Bell et 128 pieds 5 ponces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Desto.

80 Un certain morcean ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis fait par profondeur irrégulière de 57 pieds 4 ponces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 ponces 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 ponces 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Wassellière de 125 pieds 9 ponce 1 ligne dans le fond de l'iht No 464.

80 Un certain morcean ou pertion de terre connu par la lettre "C" sur un devis fait par Grandjean. Dancy et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 31 pieds 4 ponces 0 l'ignes de face à la rue Moss et 82 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne perse de l'avenue Hagan et 32 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne la plus près de la rue se Moss et 82 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne la plus près de la rue de la date du 3 janvier 1898 et mesurant 31 pieds 4 ponces 0 l'igne de face à la rue 80 pieds 2 ponces 2 l'ignes sur la ligne la plus près de la rue de la date du 3 janvier 1898 et mesurant 31 pieds 4 ponces 0 l'igne de face à la rue 8 près de la rue de la date de l'ia de l'ia plus l'avenue Hagan et 32 pieds 2 ponces 2 l'ign

JULES ANDRIEU. --- D INGROSOLE ROCHEBEAU & ANDRIEU

meis chaque,

No 2. Une certaine portion de ter e stiuée
dans le Premier District, dans l'ilet borné par
l'avenue Howard et les rues StJoseph, Baronne et Carondelet, étant une partie du lot
34, mesurant 25 tieds 10 pouces et 6 lignes
de fase à l'avenue Howard sur une proiondeur de 53' 8" 4" sur une ligne de côté la
divisant du lot 35.

Les améliorations consistent en une solide
bâtisse en briques à deux étages, convensb'e
pour magasin au rez-de chaussé et résidence
au-desura, actuellemement loué a bail à raison de *40 par mois.

Termes et Conditions—"emptant; un dépêt
de 10 pour cent sera requis au moment de la
vente. Acts de vente pardevant F. N.
Butler, Jr., N. P., aux frais des acquéreurs.
Plans à la Bourse.

13 nov-13 15 20 22 27—dée 4 17 18 19 20

AGENT D'AFFAIRES, 913 rue[Gravier,

VENTES A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONOR JUDICIAIRE.

COTTAGES DOUBLES. ECURIE ET LAITERIE. Encoignure S. E. des Rues Du-

fossat et S. Remparts. Un Placement de Valeur et une Chance pour une Spéculation

Profitable.

Succession de Mme Vve Jeanne Marie Duffard. No 57,172-Cour Civile de District pour la

paroisse d'Orléans.

DAR MACON, DENIS & KERNACHAN

W. A Kernaghan, encanteur—Bureau
138 rue Carondelet—JEUDI le 29 décembre
1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières No 840 rue Commune entre les rues
Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté
le 23 novembre 1898, de l'Hon Fred D. King
juge de la susdite Cour. Divisions "B" dans
l'esfaire ci-dessus intitulée la suivante décrite
propriété. à savoir :

Six certains lots de terre situés dans le
sixiè ne district de cette ville, dans l'ilet borné
par les rues Dufossat, Soniat, Dryades et 8.
Remparia, désignés par les Nos 17, 18, 19,
20, 21 et 22, sur un plan par C. A. Hedin,
architecte, le 25 mars 1885, déposé en l'etude
de T. Guyol, ancien notaire en cette ville,
comme plan 278; d'après le dit plan lesdits
lots mesureut comme suit: Les lots 17, 18,
19 et 20 sont contigus et m surent chacun 31 n'eds 3 nonces de fece à la paroisse d'Orléans.

d'Orléans — Division C — No 57.074.

DAR E. CURTIS, encanteur, Rureau vieux Remparts, désignés par les Nos 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan par C. A. Hedin, architecte, le 25 mars 1885, déposé en l'etude de James Campbell Walker, No 57,074 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. l'Hon F. A. Monroe, iuge, daté et rigné le 15me jour de novembre 1898, et à moi adrossé, je vendrai le MARDI, 20 décembre à midi, à la Bourge des Excanteurs, No 840 rue Commune, la propriété foncière suivante, à savoir—

Trois lots de terre configüs situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Pierce Douane et Scott, lesdits lots sont désignés par les numéros 9, 10 et 11, et mesurent comme soit : les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 28 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue da Remparts et Doffossat sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parailèles. Le tout d'après le plan de Caral four et l'après le plan de Caral vieux de la rue de Caral au rue de Caral et Pierce mesurant 28 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal, sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parailèles. Le tout d'après le plan de Caral d'après le plan de Caral et l'encape de la caral et pue de Caral ponces et 1 ligne de face à la rue du Canal, sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre ligues i aralièle, et le lot No 11 qui forme l'encoignure des raes Canal et Pierce mesurant 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue du Canal sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre ligues paralièles. Le tout d'après le plan de Geo H Grandiean, ingénieur civil, daté le 21 avril 1895, un croquis du dit plan étant sunexé à un acte passé pardevant Féix J. Dreyfous, un motaire public, le 29 avril 189 V, étant la même propriété acquise par Mme Corinne Louise Fave, la femme de James Campbell Walker, le 26 novembre 1895, par acte passé pardevant Théodule Boisson, not tire public, enzemble avec toutes les amétiorations qui a'y trouvent.

Nos 1729 et 1731 rue Dufossat contenant 5 chambres 3. Une grande écurie en bois sur la rue Dufossat.

4. Une écurie en bois sur la rue Remparta.

5. Citernes, hangars, barrières, trottoires en bruquas, etc.

La propriété est à un ilet d'une ligne de chars à deux rails et à trois ilets de l'avenne St-Charles, et dans un voisinage bien amélioré, et juste au dessous, la rue Soniat est paiere.

paves. Solve and the part of the price of the price of the prix d'achat requis comptant au moment de la venie.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory.

Eco., no aire, aux frais des acquereurs.

27 nov—27—Dec 4 11 18 25 29

Jno H. O'Connor

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix POUR BATIR

DANS LE QUATRIEME DISTRICT. PRES DES

lement acoru et du à la date de la maturité des billets : asemera aussi le paiement d'un billet fait par Muse Corinne Louise Walker pour 8:75, daté 'e 25 mars 1897, avec inté iét su taux de 7 peur cent par an de sa date, 25 mars 1897, dû 25-28 mars 1901, lequel billet est aussi sujet à renouvellement pour un ou deux ans sur le paiement au détenteur ou détenteurs de tout, inté ét actuellement accru et dû à la date de sa maturité 25-28 mars 1901; et tous les billets sont garantis par un lien et privilège de constructeur et par hypothèque spéciale, par a-te passé pardevant F. J. Fuig. notaire public, le 22 avril 1897, et enregistré an boreau des hypothèques dans le livre 595, folio 207, le 22 avril 1897. Pour la balance l'acquéreur paiera comptant. Acte de vente Marches, Eglises et Ecoles Sur la rue Magasins, entre les rues Washington et Sixième.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Mary Ellen Duffy décédée, veuve de Charles J. Wagatha.

No 57,857 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D",

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encauteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 12 janvier 1899, à midi. A la Bourse des Propriètes Fonciers 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District bour la paroisse d'Orléans, Division D. daté et signé dans l'affaire ci-de-sus intutulée le 8 décembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriètés of-après décrite à savoir— Magasins au Rez-de Chaussée,

Bue Carondelet.

Occupée comme Bianchisserie.

Succession de John Meux.

Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orléans.—Ne 57 147.

Dar E. Curtis. Encanteur—Bureau,
lies propriétés ci-après décrite à savoir—
Un certain morceau ou pertion de terre avec les amé iorations qui sy trouvent et tons les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiement. state dans le Quatrième District de cette vile, dans l'idet-borné par les ricit de cette vile, dans l'idet-borné par les ricit de cette vile, dans l'idet-borné par les ricit de cette vile, dans l'idet borné par les ricit de cette vile, dans l'idet par les ricit de cette vile, dans l'idet ans le Quatrième Dar les Magasins. Constance, Sixième et vile de méricain, 45 piede de face à la rue Magasins sur ure profer deur de 126 piede 6 pouces entre lignes para l'étude de J. E. Beard, alors notaire en cette vile.

ville.

Conditions de la vente--- Un tiers en plus Conditions de la vente... Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a. Aun crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur portant intérêt à 8 0,0 par an a partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final garantie par l'en du vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur la proprièté vendue. L'acquéreur aura à payer les honoraires d'avocat à raison de 5 0 0 en cas de procédure judiciaire pou enf roer la collection des montants desdits billets ou pour une partie, l'acquéreur assumera le paiement des raises dues et exighées pour l'année 1899 et de faire un dépôt du 10 0,0 sur le prix de son enchère au comptant a moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. F. Meunier, notaire.

D. Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A Trencaw—same limite ou rfserve.
LUNII, 19 DEC. 1898, A 11 H. A. M.
Un lot d'argenterie, articles assortes, bijouterie et sutres articles.
AU No 617 RUE POYDRAS.
SUCCESSION DE MME ANNA MARIA
ZELLER.
No 57.334—Gour Civile de District pour la
Pariosse d'Orléans.

DARD, DANZIGER, Encanteur, bureau No
112 rue Caronde et—Il sera vendu à
l'houre, place et date ci dessus, en vertu et
conformément à un ordre de l'Hon. Fred D
King, juge de la Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orléans, daté et sigué 7 d-combre 1898, dans l'affaire ci dessus sintiulée et
numérotée, d'après l'inventaire enregistré.
(onditions—Comptant.
9 déc—9 14 18 19 ANNONCE JUDICIAIRE.

onditions—Comptant.
9 déo—9 14 18 19

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES Bains Turques, Russes et Simples, cuverts

jour et muit.
Jours peur les dames : Lundis, Mercredis
et Vendredis, de S.A. M. à'l P. M.
Chiropedistes et manioures expérimentée, A. R. BLAKELY & UIE.,

VENTES A L'ENCAN -

W. H. Fitzpatrick.

ANNORCE JUDICIAIRE MARCHANDS,

Le Contenu d'un Magasin de Fourni-tures peur Navires (Ship Chan-delier) et do Quincaillerie,

No. 1331 et 1333 rae Jelie, Entre les rues Bassin et Remparts. Dans l'Affaire de Salvader A. Fent ve Rudelph J. Backes. Ne 55,316 du Dossier de la Cour Civile de Dis-triot pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Trict pour la Parcisse d'Orléans, Division D.

DAR W. H. FITZPATRICK, FRCANTRUR
L.—Beresu, No 336 rue Carondelet—LUNDI, le 19 décembre 1898, a 11 heures A. M.,
sur les lieux ci-dessus mentionnés, conformément à un ordre de 1 Hon N. H. Righter, juge
de la Cour Civile de District pour la pareisse
d'Orléans, Division D, daté et signé le 6 décembre 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus
numéreiée et intitulée, ordonnant à W. H.
Fitzpatrisk d'annoucer et de veudre après les
délais usuels légaux, la propriété ci-après déerite, à savoir—

Quincaillerie, articles de fournitures pour navires (shio chaudelier goods), falence, ver-reries, balances, cemptoirs, vitrines, pupitres de bureau et installations, etc. Aussi, wagon Le tout d'après inventaire. Conditions— omptant sur les lieux et immé liste livraison requies. 7 déc—7 11 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu dans l'af-faire de la succession de Mme Berbara Doll. Ne 56,334 de la Cour Civile de Dia-tict pour la Paroisse d'Orléans, Divi-

Doll. No Dol. 328 de la Cour Ci ne de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, I. Bureau 336 rae Carendelet—Le MARDI. 10 jeuvier 1899. à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, oh les plans sont exhibés pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un erdre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans. Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu daus l'affaire ci-deesus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, d'anno: ri et de vendre aux enchères publique, après les désias usuels, et légaux la propriété ci a près décrite, à saveir:

Une certaine portion de terre ensemble avec ioutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouve it, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres d'utrefois Morer; l), Decatur (autrefois Morer; l), espet piede dux ponces et deux lignes pe isce à la rue Mandeville, sur une p efonder et façade feur la rue Charties (autrefois Morer), de quatrevingt qua'orze pieds, le tout en mesure américains' et des quel'es deux rues ells forme l'encoignule, étant is portion de façade du lot de teire désigné par le numére un sur un plan dressé par C. A. Hedin, aucien archirecte et ingénieur c'vil, daté le 22 avril 1848 et déposé en l'étude de Lucien Herman, autrefois un netaire daus cette ville, pour référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plu comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un en deux ans en billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, garantie par hypotrèque spéciale et lieu de vente deux en propriété pour l'année 1898 en plus et au desetts du pric d'adjudication, et dépeur 10 pour cent au mement de la vente.

Acte de vente pardevant Robt. P. Upton, E. q. notaira, aux frais de l'acquéreur, 4 dec—4 11 18 25—jan 18 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE. Cette Très Rémunérative Propriété,

Cottage Double Nos 2228 et 2230 rue Sud Robertson, entre Jacksen et Philip, et borsé par la rue Freret, Dans l'affaire de la ruccasion de Elizabett Brennan, épouse de Bernard Brady.

Brennan, épouse de Bernard Brady.

No 57,439 du dossière de la Cour Civile de District your la naroisse d'Orléans,

Divisien D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Burcau, No 336 rue Caroudelet—Le MARDI, 3 jauvier 1699, à midi, à la Bourse des Propriétés Fonc ères de la Nouvelle Orléans Nos 649 et 842 rue Commune, entre les rues carondelet et Baronne, il sera venda confo, mément à un ordre de l'Hou N. H. Righ or, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse o'Orléans, Division D, daté et signé le 28 novembre 1898 et rendu dans l'affairs cijuge de la Cour Civile de Dathiet pour la Patronace d'Orléana. Division D. daté et signé le 28 novembre 1898 et rendu dans l'affaire ci dessus initulée et aumérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'aunoncer et de vendre, après les délais nauele et les annonces, la propriété ci-après décrite, à savoir. Un certain lot de terre, ensemble avoc les bâtisses et améliorations qui s'y trouveni et tona les droits, veies, privilègea, servindes et dépindances qui en dépendent ou de quelque faço; y appartiennent, situé dans l'ele borne par les rues Sud Robertson (anciennement Locust), Jackson; Philip et Freret, désigné comme lot No treize (No 18) mesurant trente (30) pieds de face à la rue Sud Robertson sur contirente huit (138] peda six [6] pouces et cinq [5] lignes de prefondeur entre iigne- parallèles d'après un plau fait par C. F. Zimple, voyer, daté le treize avril 1835 et déposé en l'étude do C. De Armas, ancien notaire public en cette ville.

Les amélioratious consistent en un cottage

do C. DeArmas, ancien notaire public en cette ville.

Les amélioratious consistent en un cottage double portant le numéro nu icipal si-dessus, et contenaut quatre chambres de chaque côté, arec citernes, a. ées, hangars, etc.; couvert en ardoise, en bonne condition, et avec banquet itse en briques, rapportant un revenu annuel de \$240.

Termes et Conditions—Un tiers ou ulus comptant, à l'opt on de l'acquéreur et la balance, s'ly en a, paya le en un et deux ans et reconnaissance par billets provisoirs exécutés par les acquéreurs avec huit pour sent d'intérêt ajouté et garauti par hypothèque apéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles, ainsi que le pacie de nonal'ensando, honeraires d'avocat, eic.. et l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix de l'adjadication et a-sumer le paiement en sus et en plus du pix d'achat, des taxes d'att et de Wille pour l'année courante.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaira public, aux frais de l'acquéreur.

2910v—29—déc 4 11 18 25—janv 1 2 3

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIATRE.

L'IMPOSANTE PROPRIÈTE

Située sur Une des Meilleures Avenues dans La Partie Supéricure du SIXIEME DISTRICT. Nos 37,447 et 19,449, Successions consolidée Dans l'affaire de la succession de

John et Elizabeth Willig. Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. RE NACH, encauteur.

—bureau No 636 Place Commerciale.— It seru vendu JEUDI. 29 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu et co-formément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 novembre 1898, la propriété of-dessous décrite, à saveir novembre 1898, la propriété ci-dessous de-crite, à saveir—

1° Lot No 'O, dans l'îlet No 204, dans le Sixième Distict de cet e ville, borné par les rues Be lin, Magasins, Mjlau et Cons. auce, et mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins par une profondeur de 115 pieds, entre lignes par une profondeur de 115 pieds, entre lignes

par une protoneeur et 115 piece, enve i gues parallèles.

20 Lot Ne 11 dans le même d'estrict et let, touchan, au dit lot No 10, et meaurant 30 pieda de face à la rue Magasi s sur 115 pieda 8 pouces de profondeur entre lignes paral·lèles. Uette propriété est immédia ement en face de toutes les maions de commerce, et dans le voisinage inmédiat sont: marché, écoles, ég less et toutes les commodités qui sont essentielles pour un placement rémuné-rateur.

cont essent elles pour un placement rémunérater.

To mes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou deux ans, garantie parliien du veudeur et privilège et hyperhèque s, écale, avec int rôt au taux de 8 peur cent par an de date jus u'à paiment, l'acquéreur assumant es taxes de 1898 en sus et an dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 peur cet du prix de l'adjudication au moment de l'adju ication.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, nota're public, aux frais de l'acquéreur 26nov—26 27—déc 14 8 15 18 22 à date

CHEMINS DE FER.



nie. No 20....8.49 p. m No 19 ... 7:55 a. m.

M. L. et T
Local
No 50 ... 8:15 a. m. No 51....5:45 p. m.
Le celèbre Sanset L'mited, sans changement
à Los Ange es et San Francisco, quite la
Neuvelle-Oricare tous les lundis et jeudis, à
11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercrodis à 7:37 A.
M., faisant connections à la Nouvelle i ricans
à et de tous les points est.
Fullmann Buffet Drawing Room Slepers
Nos19 et 20 entre la Nouvelle-Oricens, Loc
Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre
la Nile-Oricans et San Antonic; San Antonic
et la villa de Mexico.
Teurist Sleepers quittent la NouvelleOricans tous les ma dis, teudis, vendretis et
dimunches soirs pour San Francisco directe-



Trains Elégants-Vestibules Eclaires au Gaz.

He S Limited
Part de la M.-Orléans. 6:00 p.m.,
Arrive à Meridian...11:50 p.m.
1:35 p.m Part de Meridian...... 12.01 a.m.
Arrive à Birmingham 4:20 a.m.
Arrive à Chattanooga 8:20 a.m.
Arrive à Loxington. 5:10 p.m.
Arrive à Cincinnat: 7:30 p.m.

Seulement 25 172 heures à Ciscinnati ave des chars dorteirs Pullman sans changen ent aissant la Nile-Orléans tous les jours à 6:00

P.M. Chars-dortoirs sans changement à New York aisant la Nile-Oriéans tous les jours à 6:00 P. M. via Roaneke, Vie. Washington, D. O., soulement 42 heures à New York. Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.
W. STOMS. GEO. H. SMITH,
Las't Gen. Pass. Agent. S. P. i.
lerjan—lan

Chicago et St-Louis Limited. No 4, depart 9 A. M. No 3, arrive 7:45 P. M. Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nile-Orléans. Louisville & Cincinnati Limited. No 4, départ 9 A. M. No 3, arrive 7:45 P. M.

Chars dortoirs Pullman, et chars aves chaises à bascule. Fast Mail. No 2, depart, 8 00 P.M.

No 1, arrive 7:35 A. M.

Chars dortoirs à Water Valley, Holly
Springe, Jackson, Tenn., Cairo,
St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati, No 2, départ 8:00 P. M.

Memphis, Louisville et Cincinusti sans changement. Local Mail and Expres. No 24, depart 7:00 A. M. No 23, strive 10:00 P. M. Pour Fulton, Ky, et les stations inter-médiaires.

McComb City Accommodation.

No 33, arrive 9;20 A. M.
S'arrête à toutes les atations.
Bureau des bitless, St. Charles et Commune.
W. A. KELLON¹. WM MURRAY, D. P. A.
Ass. Agent Gén des Pass.
Nile-Orléans.
28 nov--

Chemin de fer Louisville & Nash ville.

ANUIEN ET SUR. E APRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

CRARS VESTIBULES DE PULLMAW.

Pour Mentgomery, Birmingham,
Vashville, Louisville, Cinetimanti,
Attauta, Jacksonville, Washingsom, Baltimore. Philadelphie
et New-Work.

Directe Sans Changement.

No. Deparie
1 fast line...... 7:40 am | 4 limited. 11:15 am
5 limited..... 8:10 pm | 6 fast line.... 7:45 pm
3 fast mail.... 7:40 am | 4 limited. 11:15 am
5 limited..... 8:10 pm | 6 fast line... 7:55 am
7 Coast tous les
jours (dim ex) 8:55 am | 6 fast line... 7:55 am
9 Coast pas | 16 Coast pas | 16 Coast pas |
(dim seulement) 9:25 pm | mont) 8:05 am
Buresh pour la vente des billets de la
gare, au pied de la rue du Cana...

Motre service des chars vestibuies limité de
1s Nouvelle-Oriéans à New-York se fait sans
e hangement de plusieurs haures plus rapidement a tous les points correspondants. Pas
de prix de trajet supplémentaire exigé aur ce
train. Un char restaurant y est attaché et
des repas tent su vis en route.

Nos 4 et lont des chars dorteirs pour Chi
cago sans chaugement.

JOHN KILKENN, Div. Pass Agent. cago sans chaugement.

JOHN KILKENY, Div. Pass Agent.

U. P. ATMORE, G. P. A., Lenisville, Ky.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Sophie A. Begauit.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléane—No 59,009—Division D—Attendu que Mme Marie Si-Cyr. veuve de Eugène S. Baganlt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'ottenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sophie A. Beganlt, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.

9 déc—9 13 18 Greffier. Succession de Sophie A. Begault,

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER. John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1478.

PHARMACIES.

A. Mailbes, cein Royale et St Leuis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 80 070 d'es empte aux acheteurs, Palais Weinfurter compte aux acactours, rain Conti et Passage de la Bourse.

Orléans.

Venes viaiter et vous rendre comte par vous même du bas prix de mes marchandises. dont je défie toute con